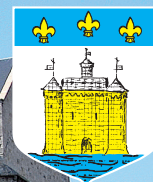




L'INFO *de Bellac*



Une gestion saine et efficace



Cela fera bientôt 4 ans que nous avons la responsabilité de la gestion de notre commune de Bellac... et soyez bien certains que nous appliquons **la gestion la plus prudente.**

La situation financière dont nous avons hérité était catastrophique, cela fut confirmé par la chambre régionale des comptes. Il nous a donc fallu (il nous faut toujours) réaliser des économies et encore des économies.

Pendant des années à Bellac les gains du budget de fonctionnement ne permettaient même pas de rembourser la dette, si bien que les emprunts, en fait, remboursaient la dette plutôt que de financer les investissements !

A force de sacrifices (10 postes gelés, des subventions réduites...) nous avons réussi à rétablir l'équilibre mais notre budget de fonctionnement reste particulièrement fragile... il nous permet néanmoins de rembourser notre dette (493 000 € en 2024) et d'avoir un petit plus pour l'investissement.

Grâce aux ventes que nous avons réalisées (Le Cloître, Le Central, La Maison de l'Officier, etc...), grâce aux petits emprunts nous pouvons enfin contracter (220 000 € maximum) nous avons pu et nous pouvons investir... c'est ainsi que depuis juillet 2020 nous avons : terminé la Maison de Santé, rénové et agrandi le Centre Culturel des Rochettes (nous inaugurerons le 2^e étage en 2024), créé une salle pour la danse et la

gymnastique, installé des salles de restauration dans les écoles maternelles, construit la buvette du stade, rénové les vestiaires des Rochettes, ouvert une halle à dominante sportive pour, entre autres, la pétanque, la boxe, installé un musée numérique dans la maison natale de Jean-Giraudoux, créé de nombreuses circulations "douces" et des zones sécurisées pour les piétons, lancé l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le marché couvert que nous inaugurerons en 2025, réalisé de très nombreux travaux dans les Côtes...

Nous vous invitons à relire nos propositions "*électorales*" (une grande politique de petits travaux) vous verrez que **nous avons déjà pratiquement réalisé tout ce que nous avons promis.**

Mais nous ferons beaucoup plus : l'ouverture de la maison France Services que nous inaugurerons en 2024, l'installation de maraichers sur les terrains de la Borderie que nous avons vendus à Ceinture Verte, la végétalisation du Champ de Foire, le lancement du programme de construction de pavillons ODHAC pour personnes âgées et / ou handicapées, Petites Villes de demain, l'Îlot du Coq, le lancement de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le réseau de chaleur du plateau de Jolibois, etc...

Nous parlerons une prochaine fois de la grande renaissance des animations de la ville depuis 2020.

Un beau printemps 2024 en perspective.

Avec l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire, Claude PEYRONNET



Retour sur le Marché de Noël

Le Marché de Noël du 16 décembre organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes fut un énorme succès. 104 exposants dans les rues du



centre-ville, de nombreuses animations (Banda, Chorale, Sautadours, Père Noël en calèche accueilli par la dauphine de Miss Limousin, photo gratuite avec le Père Noël...).

Parc Charles-Silvestre, votre avis !

Une équipe d'étudiants de la Faculté de Sciences de Limoges est venue étudier l'état des arbres du parc Charles-Silvestre.

Ils vont faire des propositions en matière d'aménagement paysager.

Nous vous solliciterons sans tarder pour vous demander vos avis et suggestions : quels types d'aménagements prévoir pour le parc.

Des succès et des récompenses pour les sportifs

- La cycliste Anais Morichon a terminé 3^e du championnat de France de cyclo-cross,
- Les responsables de la Gymnastique Volontaire : Marie-France Perot, Josette Blois, Bernadette Dubaele, ont reçu la médaille du bénévolat du Comité départemental Olympique et Sportif.
- Le club de football : Avenir Bellac-Berneuil-Saint-Junien-les-Combes a gagné le prix Carrefour, à savoir un minibus électrique remis en présence de l'ancienne Ministre Laura Flessel.

Nos félicitations à tous.

Nos écoles

La position de la Municipalité concernant la carte scolaire 2024/2025.

Ecole des Rochettes

Rien ne justifie la suppression d'une classe.

Certes les conditions sont apaisées dans cette école, mais la situation reste fragile vu le nombre important d'élèves en grande difficulté sociale et scolaire.

Il convient donc **de préserver la structure de cette école** pour permettre le maintien de bonnes conditions d'apprentissage et conforter le climat apaisé.

Ecoles Maternelles

La municipalité se prononce pour le maintien de bonnes conditions d'accueil et d'apprentissage de ces deux écoles maternelles et donc **le maintien des 4 classes et des 2 écoles.**

La municipalité n'a absolument pas décidé de la fusion des deux écoles. Comme l'an dernier, elle a déclaré que si une des classes était fermée alors elle réaliserait la fusion.

Nous avons été entendus pour l'école des Rochettes.

Pour les maternelles, à l'heure où nous écrivons ce texte, nous attendons avec inquiétude les décisions de l'Inspection Académique.

Semaine scolaire

Concernant la semaine scolaire la municipalité, bien que favorable à la semaine de 4 jours 1/2 a été contrainte de se rallier à la semaine de 4 jours.

En effet, le fonds d'amorçage d'Etat n'étant pas renouvelé à la rentrée prochaine et la Communauté de communes ne pouvant compenser ce fond d'amorçage (qui était reversé à la Communauté de Communes par la Commune de Bellac), ce sont les raisons financières qui l'ont emporté.

Toujours de nouvelles installations en ville

La Maison France Services va attirer du monde rue du Coq et rue Thiers, c'est certain. Rue Thiers on remarque l'ouverture du bureau du Vieux Collège qui occupe également des locaux rue Lamartine.

Rue du Coq, les locaux de l'ancien Hibou Chic qui s'est déplacé rue Vergnaud, seront occupés par la permanence de notre Députée Manon Meunier.

Place Jean-de-La Fontaine c'est un **Antiquaire** qui a pris possession du local qui était inoccupé depuis des années.

Rue Denfert-Rochereau, l'Hôtel Restaurant **Le Central** a été repris par une nouvelle équipe jeune et dynamique qui conserve l'activité d'hôtellerie, une restauration de qualité en ajoutant une touche particulièrement originale, le sport et le bien-être. Dans cette même rue on trouve la micro-crèche **C'Nursea**.



Notons également la reprise de la **Tannerie Gal** par la *maison Hermès*.

La Boutique municipale au bas de la rue du Coq, victime d'un dégats des eaux, réparée, elle fut réouverte au commerce en décembre. Rappelons qu'elle est destinée à des commerçants/artisans qui voudraient faire l'expérience d'une installation à Bellac.

Un magasin de vêtements féminins a fermé rue Thiers mais un autre a ouvert rue Pierre-Merlin "**Family Shop**". L'onglerie s'est déplacée rue du Coq. **Les 4 saisons de l'esthétique, beauté et bien-être** est installée rue Fernand-Foureau...



Le 23 MARS 2024 à 14h30,
dans les CÔTES on renouvelle
PLANTONS LA VIGNE

Fiche de souscription dans ce bulletin ou à l'accueil de la mairie.



La végétalisation du Champ de Foire Halle Marchande

Grâce à une subvention de l'Agence de l'eau, le Champ de Foire sera désimperméabilisé et végétalisé sur une superficie d'environ 3 800 m².

On y trouvera des stationnements (on conservera les 137 places) en mélange terre pierre, des espaces verts arborés ou à massifs, des cheminements piétons...

C'est le cabinet VRD'EAU de Lmo-ges qui a réalisé l'avant projet. Les travaux devraient commencer en septembre 2024.

Sur l'emplacement actuel du marché du samedi une Halle de Marché de 250 m² sera implantée en deux parties pour permettre la vision et la circulation vers le monument aux morts. Il est prévu l'intégration de l'eco-point et la création de toilettes PMR dans cet ensemble.

C'est le bureau d'études Face B de Lille qui a réalisé l'étude préalable et le cahier des charges. Les travaux devraient commencer en novembre 2024.

Réseau de chaleur

Le réseau de chaleur pour lequel la Municipalité vient de lancer l'AMO pour la délégation de service public devrait concerner :

- *l'ensemble des logements ODHAC du plateau de Jolibois dont la Gendarmerie,*
- *l'Hôpital,*
- *les Lycées Jean-Giraudoux et Martin-Nadaud,*
- *la Maison du département,*
- *l'institution John Bost,*
- *l'association REMPART,*
- *la Commune pour l'école maternelle et le gymnase Joli-Bois,*
- *la Communauté de communes pour le projet de piscine.*

Deux chaudières bio masse, un réseau de 4 kilomètres, pour un montant prévisionnel de 9 millions d'€ pris en charge par le délégataire.

L'étude de faisabilité réalisée en 2023 a conclu à un fort taux de rentabilité du projet qui, outre les gains écologiques, permettrait, selon les institutions concernées, des économies d'énergie de 25 à 38%.

Le mot de la majorité : **Mise au point**

L'équipe municipale lutte pour la mise à 2x2 voies de la RN 145. Qui emprunte cette route nationale, en connaît l'énorme trafic de poids lourds et la dangerosité.

Cette position fut affirmée lors du Conseil municipal du 9 novembre 2023.

L'équipe municipale lutte aussi pour la mise à 2x2 voies de la RN 147 (cette lutte est ancienne, le maire lui-même était l'organisateur des manifestations de Chamborêt ou de Berneuil).



Cette position fut précisée par une motion du Conseil municipal du 10 février 2022 :

"Le Conseil municipal demande un projet alternatif faisant évoluer l'actuelle RN 147 en une route à 2x2 voies, de Limoges à Poitiers, intégrant les 5 projets

d'aménagement déjà prévus dans le contrat de plan Etat-Région, ainsi que les contournements de Berneuil-La Varogne et Saint-Bonnet-de-Bellac.

Demande également que la ligne ferroviaire Limoges-Poitiers soit rénovée".

Ajoutons que la municipalité de Bellac ne cesse de se battre pour obtenir la création d'une plate-forme routière près de la jonction RN 145, RN 147, pour éviter que les poids lourds ne se garent n'importe où, en particulier dans les quartiers nord de Bellac, les week-end.

Dans son précédent billet, l'opposition qualifie notre position d'incohérente...allez comprendre !

Notre position est pourtant claire : deux routes nationales dégradées et dangereuses, une même revendication : pas d'autoroute payante mais la mise à 2x2 voies...donc...un même combat.

Voilà qui est parfaitement cohérent.



Le mot de l'opposition

Bellac mérite mieux

Face à une situation locale problématique : fermetures de classe(s) et d'école(s)... la majorité est étrangement absente. Et les autorités ne vont-elles pas dans le sens de la municipalité qui a choisi de regrouper les classes sur un même lieu ; sans doute, tous y voyant l'opportunité de réaliser des économies ? Enfants et parents se trouvent démunis et l'attractivité de Bellac est une nouvelle fois bien attaquée... alors que malgré son soi-disant manque d'argent, la municipalité poursuit sa politique de gaspillage des ressources communales : travaux d'urbanisme et acquisitions immobilières injustifiés, études coûteuses pour des projets qui resteront certainement sans suite... et dont nous ne sommes pas toujours informés.

Ou bien a-t-elle des informations que nous ignorons ? Car, il faut noter que le conseil municipal n'est qu'une chambre d'enregistrement au cours duquel nous sommes les seuls à poser des questions et à évoquer les intérêts des bellachons, fidèles à nos engagements, loin des polémiques stériles où certains élus aimeraient nous entraîner. Car, l'important est l'intérêt des citoyens et le développement de la cité.

Santé

Les 1200 premières signatures de la pétition réclamant l'installation de professionnels de santé (médecins, dentistes, kinésithérapeutes...) ont été remises aux représentants de l'ARS lors des vœux de l'HIHL.

Une nouvelle rencontre avec les mutuelles est prévue, de même avec l'ordre de Malte, une piste sérieuse concerne l'installation de professionnels de santé... mais tout reste fragile... nous devons continuer les recherches et les actions.



| AGENDA |

Accueil - État-Civil C.N.I. - Passeports

Le service d'accueil de la Mairie est ouvert :

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 12h.

Tél. 05 55 68 10 61

accueil@mairie-bellac.fr



Pass senior

Depuis le 1^{er} septembre, le Pass senior est effectif. Il vous donne droit à des réductions chez les commerçants partenaires.

Vous avez 65 ans et plus ?

N'attendez pas, venez récupérer votre bulletin à l'accueil de la mairie... Et c'est gratuit !

Urbanisme

Le service urbanisme a réintégré les locaux de la Mairie, au 1^{er} étage.

Cette migration a pour but de faciliter vos démarches (demandes de permis de construire, déclaration de travaux...) et de rencontrer l'adjoint au maire.

Contact : 05 55 68 10 61-touche2urbanisme@mairie-bellac.fr

Concours communal des Maisons Fleuries

Inscriptions jusqu'au 15 avril (*imprimé à retirer à l'accueil*) ou par téléphone. Le calendrier des années précédentes a été avancé de deux mois pour pouvoir bénéficier d'une floraison optimale.

Adresses pharmacies

BELLAC

Pharmacie CHEVALIER

54 rue Pierre-Merlin
05 55 68 75 87

Pharmacie PAILLER

8 place du Palais
05 55 68 15 86

Pharmacie PAYS BELLACOIS

28 rue du Coq
05 55 68 10 52

BUSSIÈRE-POITEVINE

Pharmacie DE MONTBRON

11 place Girette
05 55 68 41 79

CIEUX

Pharmacie MAILLET

2 rue du 7 août 1944
05 55 03 30 33

LE DORAT

Pharmacie N'GUYEN

31 place Charles de Gaulle
05 55 60 61 32

MAGNAC-LAVAL

Pharmacie HAZARD

12 rue Fénelon
05 55 68 52 32

Pharmacie MAUVY

3 avenue le Transloy
05 55 68 51 12

MEZIERES-SUR-ISSOIRE

Pharmacie CANELLAS

2 rue du Marché Ovin
05 55 68 32 50

NANTIAT

Pharmacie DESVIGNES

20 avenue de l'Hôtel de Ville
05 55 53 42 16

NOUIC

Pharmacie NOUGIER

5 place du Docteur Labuze
05 55 68 33 00

VOTRE PHARMACIE

Le moyen le plus simple pour savoir
quelle est la pharmacie de garde :

Tél. : 3237

(0,35 € TTC la minute, numéro non surtaxé)

Numéro Audio et accessible 24/24.

Internet : 3237.fr

Le Populaire du Centre

R.M.J.

(Radio des Meilleurs Jours)

90.1 FM

Hôpital (HIHL)

4, avenue Charles de Gaulle
Secrétariat médical :

05 55 47 20 03

Les consultations externes de spécialistes sont disponibles sur le site internet : www.hihl.fr

Permanence médicale

La nuit de 20h à 8h.

Le week-end à partir du samedi midi jusqu'au lundi 8h et les jours fériés : composez le 15

Don du sang

Mercredi 17 avril et
mercredi 19 juin de 15h à 19h
CCM, rue des Rochettes.

Sur RDV par internet

www.dondesang.efs.sante.fr

ou par téléphone au

05 55 33 09 04

Permanences Maison France Services

1^{er} mars 2024

CPAM Assurance maladie

3646 sur RDV - Jeudi - 9h/12h

Vendredi - 9h/12h semaines impaires (hors vacances scolaires)

C.A.F

Mardi 9h - 12h et 13h15 - 16h15
sans rendez-vous

CARSAT

2^e et 4^e Mercredi du mois

3960 sur rendez-vous

Conciliateur de Justice

3^e Jeudi matin du mois

05 55 68 10 61 sur rendez-vous

**NUMÉROS
D'URGENCE**

15 Urgences
Médicales

17 Police
Secours

18 Pompiers

| AGENDA |

Mars

Dimanche 10 mars :

Loto Amicale HIHL

Vendredi 15 et samedi 16 :

Congrès régional des sapeurs pompiers

Samedi 16 mars :

Soirée festive EGALISE

Mardi 19 mars : 11h

Manifestation patriotique
Fin de la guerre d'Algérie

Mercredi 20 mars :

Repas amicale loisirs

Vendredi 22 mars :

Forum des aidants HIHL

Samedi 23 mars :

Plantons la vigne dans les Côtes

Avril

Jeudi 4 avril :

Village olympique

Samedi 6 avril :

Championnat régional de pétanque
Regroupement des écoles de rugby
Course cycliste – La Printanière

Mercredi 9 avril :

Loto de l'Amicale loisirs

Samedi 13 avril :

Concert de printemps
de l'Harmonie

Mercredi 17 avril :

Don du sang

Dim. 28 avril : 11h

Cérémonie patriotique - Déportation

Du 29 avril au 8 mai :

Accueil des jeunes de
Wassertrüdingen

Du 30 avril au 11 mai :

Fête foraine

Mai

Mercredi 1^{er} mai :

Fête des travailleurs,
Spectacle folklore
Lous Sautadors dau Vincou

Samedi 4 mai :

Carnaval

Mercredi 8 mai : 9h

Cérémonie patriotique

Dimanche 12 mai :

Les chasseurs de déchets
Conseil municipal des jeunes

Du vend. 17 mai au dim. 19 :

Festival Mauritanie

Jeudi 23 mai :

Carrefour génétique Ovin

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Bellac Nord : 18 mars et 17 juin

Bellac Sud : 25 mars et 21 juin

Contactez : CCHLEM
05 55 60 09 99 - l.peroux@cchlem.fr

ou

MAXIMUM 05 55 76 22 78
maximum87@orange.fr

Lundi 27 mai :

Cérémonie patriotique – Programme du CNR

Jeudi 30 et vendredi 31 mai :

Colloque national Jean-Giraudoux

Juin

Samedi 1^{er} juin :

Agility (parcours d'obstacles pour chiens) et vide-greniers

Samedi 8 juin : Moto

2^e round rencontre mécanique
Les Singuelles

Dimanche 9 juin :

Elections européennes
Course cycliste féminine

Samedi 15 juin :

Concert Diapason en soirée
Eglise de Bellac

Mardi 18 juin : 11h

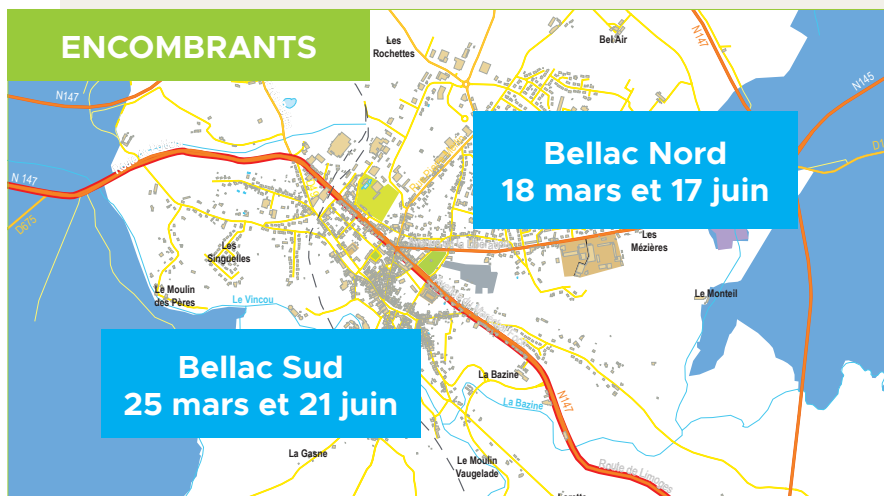
Cérémonie patriotique – Appel du 18 juin

Mercredi 19 juin : Don du sang

Vendredi 21 juin :

Fête de la musique

Samedi 22 juin : Fête des écoles



Grande fragilité du budget de fonctionnement

Solidité du budget d'investissement



Les DEPENSES DE FONCTIONNEMENT obligatoires (eau, électricité, fioul, salaires des agents, assurances...) continuent de croître. En 2024 elles devraient augmenter de plus de 200 000 €. Nous pensons avoir réalisé toutes les économies possibles (nous avons par exemple gelé 10 postes d'agents, on ne peut pas aller plus loin, il en va de même pour les réductions de chauffage ou d'éclairage...).

Par contre **les RECETTES DE FONCTIONNEMENT** (dotation, subventions diverses...) vont continuer de diminuer (moins 135 000 €).

Précisons également que l'ETAT nous reprend les 40 000 € du filet de sécurité énergétique de 2022 et a décidé de ne pas nous verser les 95 000 € promis pour 2023 et que nos assurances augmentent de 80 000 €.

Le BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 sera d'une EXTREME FRAGILITE.

Nous n'avons que le LEVIER DES IMPÔTS LOCAUX pour équilibrer le budget de fonctionnement. Rappelons que ceux-ci n'ont pas été augmentés pendant 21 ans. Nous pensons qu'il faudra, en 2024 augmenter le taux de 3 ou 4 %.

Grâce à la vente d'un certain nombre de biens communaux, à un emprunt raisonnable, à quelques subventions nouvelles (DETR, Fonds vert, agence de l'eau) nous pourrions assez fortement investir en 2024 (cf l'édito de M. le Maire).

Notre BUDGET d'INVESTISSEMENT SERA DONC LUI, relativement SOLIDE.

Encore et toujours... les ordures ménagères

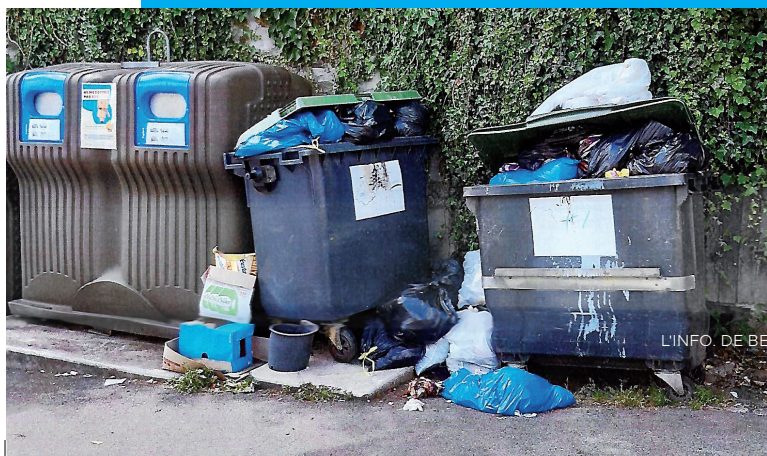
Cette compétence est partagée entre la Communauté de Communes et le SYDED.

Constatons l'attitude bien peu citoyenne de certains qui déposent leurs déchets n'importe où...

Ce sont alors, chaque semaine, des heures et des heures de perdues pour les employés communaux, pour ramasser les débris laissés près des éco-points ou des bacs de regroupement, pour les transporter à la déchetterie.

RAPPELONS QUE :

- Les bacs ne doivent recevoir que les déchets ménagers.
- Les verres, plastiques, papier, les petits emballages... doivent être transportés aux éco-points.
- Les cartons doivent être transportés à la déchetterie.
- Depuis le 1^{er} janvier 2024, les bio déchets sont interdits dans les bacs individuels ou de regroupement. Ils doivent être compostés. La communauté de communes distribuera bientôt des composteurs individuels. A Bellac il existe des composteurs collectifs (d'autres viendront) : HLM Joli-Bois, HLM Point-du-Jour, HLM La Gartempe, HLM avenue de la Libération, HLM Carnot, HLM la-Fontaine et un autre Parc Genébrias (près de la Mairie).





La maison France services de Bellac

Les maisons France Services combinent accueil physique et accompagnement numérique et regroupent en un même lieu plusieurs services publics.

A Bellac, la maison France Services est installée dans les locaux de l'ancien hôtel des Impôts. Locaux qui appartiennent à la commune de Bellac et qui étaient très largement inoccupés, la DGFIP n'utilisant quasiment que le premier étage.

On y trouve (ou trouvera) :

AU REZ-DE-JARDIN

- L'EPM (établissement public multimédia)
- BTP (Bellac Tourisme et Patrimoine)

AU REZ-DE-CHAUSSÉE

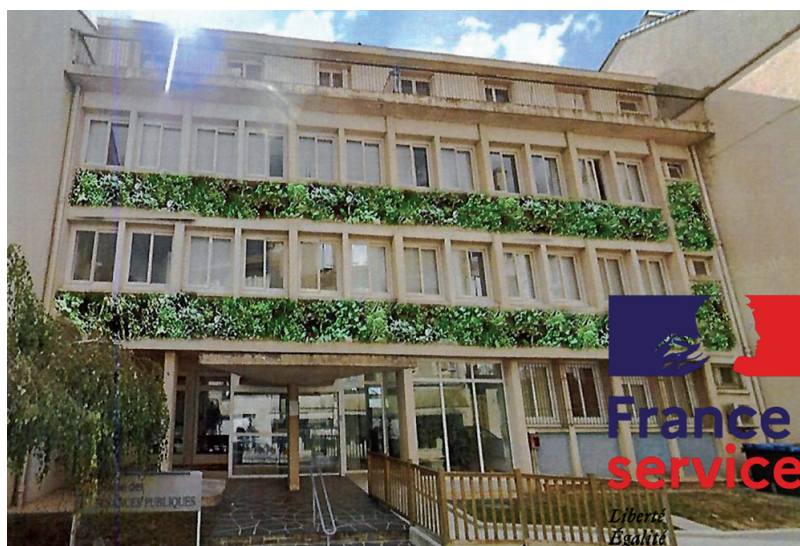
- l'accueil France Services
- Le service des **cartes d'identité** et passeports
- la **Police Municipale**

AU 1^{er} ÉTAGE

- les services de la **DGFIP** (finances et impôts)

AU 2^e ÉTAGE

- le **CIO** Centre d'Information et d'Orientation (Education Nationale)
- l'antenne de la **MDA** Maison des Adolescents (Santé)
- les permanences du **délégué du Procureur**, du **médiateur** de justice, du **défenseur des droits** (Justice)



- celles de la **CAF** (Caisse d'Allocation Familiale) de la **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de la **MSA** (Mutuelle Sociale Agricole) la **CARSAT**, l'**UDAF**, l'**UFC Que Choisir**, la **Mobilité Solidaire**, **Nov'habitat...**

D'autres institutions / associations ont prévu de rejoindre cette maison.

Les installations vont se faire progressivement d'ici l'été mais d'ors et déjà :

Maison France Services

1, rue Thiers - 87300 BELLAC - Tél. 05 18 04 00 30
courriel : bellac@france-services.gouv.fr

Il fallait sauver le 1/3 lieu

C'est la Fédération Départementale Familles Rurales qui avait en charge la gestion du 1/3 lieu de Bellac.

En juin, après l'élection d'une nouvelle équipe, la municipalité de Bellac (ce fut confirmé par une délibération du Conseil municipal) décide de prolonger la durée d'occupation des locaux de juin 2023 à décembre 2023 pour permettre à Familles Rurales de construire un projet afin de signer une nouvelle convention.

Lors de la rencontre de novembre pour signer la convention, les représentants de Familles Rurales déclarèrent (c'est un résumé) :

- qu'ils avaient des problèmes financiers, des dettes
- qu'ils n'avaient plus de personnel pour gérer le lieu
- qu'ils seraient soulagés de ne plus avoir à le gérer
- qu'ils n'étaient pas en capacité de signer la convention prévue.

D'ailleurs, la présidente de Familles Rurales fit quelques temps après les déclarations suivantes à France Info (cf le site le 18 décembre 2023 à 17h11) : "On a trouvé

des dettes. On n'a plus assez pour trouver des salariés. On a plus de quoi payer. On ne peut pas prendre de risque. Le lieu est devenu un endroit sans activité, sans personne, sans collectif et sans moyen"...

Dans ces conditions, devant la carence de Familles Rurales et donc l'impossibilité de signer une nouvelle convention, le Conseil municipal du 14 décembre a décidé de ne pas prolonger l'autorisation d'occupation des locaux et d'utilisation du matériel.

Il restait bien peu de temps pour trouver une association / institution capable d'assurer la poursuite de l'activité numérique / coworking comme indiqué dans la délibération du Conseil municipal.

C'est la Mission Locale Rurale qui a accepté d'occuper une partie des locaux et d'assurer la gestion organisationnelle. La commune assurant la gestion comptable.

L'activité numérique et coworking du 1/3 lieu est donc sauvée et le lieu deviendra beaucoup plus vivant.

